Transition environnementale : le coût d'une a solitaire

par Pierre Rousseaux 4 août 2023 dans Analyses, Environnement, Europe, France, Monde

AUTEUR	Pierre Rousseaux	
FORMAT	Analyses	
DATE	4 août 2023	

Si une action climatique massive est essentielle pour décarboner en profondeur nos économies, elle s'accompagnera d'un choc économique majeur certain. La clé d'une telle action réside dans la capacité à coopérer à l'échelle mondiale, et non isolée. La recherche économique permet d'apporter des réponses à cette nécessaire coopération mondiale, conditionnée par l'incitation, l'adhésion, et la coordination.

Le réchauffement climatique constitue un choc et défi majeur à l'échelle mondiale. Ses conséquences, tant écologiques qu'économiques, incitent nos économies à investir massivement dans des technologies à même de nous rendre indépendants des énergies fossiles ou privilégier l'économie circulaire. Plus encore, elles transforment nos modes de consommations en encourageant des achats respectueux, allant souvent de pair avec un prix plus élevé en raison d'intrants moins polluants et de facteurs de production plus chers. Le rapport Pisani-Ferry pour France Stratégie décrit en effet, un tel effort de transition comme un véritable choc économique majeur sur l'économie française, et justifie le rôle essentiel de l'État. Il chiffre à hauteur de 250 à 300 milliards d'euros de dette cumulée en 2030, et jusqu'à 34 milliards d'investissement public supplémentaire par an à cet horizon. Si un tel investissement est essentiel, l'échelle de l'action, isolée à la France, n'est pas la bonne.

Une échelle à repenser

Dans une tribune, Olivier Gossner et Jean-Baptiste Michau rappellent avec justesse que la France n'est responsable que de 1% des émissions de dioxyde carbone : 99% des émissions subies en France viennent donc du reste du monde. Même constat à l'échelle européenne où 10% des émissions sont propres à l'Union européenne. L'apport des outils de la recherche économique, à savoir la théorie des jeux (outil mathématique permettant d'étudier les interactions entre des agents, ici économiques), est essentiel pour comprendre le risque d'un tel investissement isolé. En effet, sans coopération mondiale simultanée et proportionnelle, tous les efforts français et le choc économique négatif induit pourraient être complètement inutiles. Quel intérêt pour un pays d'engendrer une décarbonation profonde de son économie si cet effort est isolé et non simultané avec d'autres pays ? Il en subirait seul l'ensemble des conséquences économiques (investissements, hausse des prix, etc.), le reste du monde ne supportant aucun choc. De plus, les émissions épargnées par le pays ayant choisi la décarbonation isolée auront disparu, noyées par celles des pays non impliqués. En clair, aucun pays n'a intérêt à adopter ce régime de choc s'il en subit seul les conséquences.

Un détour par la théorie des jeux

Le prix Nobel 2018 William Nordhaus a développé un modèle permettant de simuler les coûts économiques subis par une économie et engendrés par un investissement massif permettant de décarboner l'économie et atteindre les objectifs de limitation de température du GIEC (2°C) de manière définitive. Les résultats de ces simulations permettent de visualiser les pertes en PIB subies pour une année donnée. Occonomicus avait effectué cet exercice dans un article en 2020 pour les années 2030, 2060 et 2120, et les intégrer en théorie des jeux offre un résultat fort : les Etats n'ont jamais intérêt à coopérer dans la décarbonation de leurs économies dès lors qu'ils pensent au court terme (2030, 2060), et ne l'effectuent donc pas (car perte en PIB importante). Ainsi, si un pays (la France) effectue tout de même sa transition (via le choc décrit par le rapport), il sera le seul à en supporter les coûts, pour un bénéfice environnemental marginal. Au contraire, en se focalisant sur le long terme (2120), les Etats ont tous intérêt à coopérer (car perte en PIB minime), et ce malgré le choc négatif nécessaire à l'atteinte des objectifs.

Adhésion et coordination comme fondamentaux

La clé d'une action climatique massive réside donc dans la capacité à coopérer à l'échelle mondiale, et non isolée. Les expériences passées (Protocole de Kyoto en 1977, COP 21 en 2015, et COP 26 en 2021) reflètent ce problème où il est de son intérêt que les autres pays subissent ces chocs de transformation. Ce comportement se traduit par une baisse des ambitions des sommets et du nombre de signataires. S'il est inévitable d'impulser ce choc en France, il ne faut pas oublier l'échelle mondiale d'une telle action. Deux éléments sont requis pour atteindre cet objectif de coopération internationale : l'adhésion, et la coordination. L'Union européenne constitue le premier marché mondial. Utiliser cette crédibilité est l'argument proposé par O. Gossner et J-B. Michau : par son poids, elle est en mesure d'imposer une rupture des relations commerciales entre les pays commerçant avec elle d'ici 2030-2032 qui ne respectent pas « l'effort nécessaire à la préservation de notre planète ». Une telle sanction économique constituerait une menace suffisante pour les inciter à coopérer.

Le second élément relève de la coordination et proportionnalité des chocs impulsés par les économies, essentielles pour éviter de faire subir de manière déséquilibrée les effets supportés par les pays. Ce second élément pourrait émerger via la construction d'un club climatique (prôné par W. Nordhaus) ou une coopération mondiale de gestion des ressources naturelles (proposée par O. Gossner et J-B. Michau). Le commerce avec un pays devra donc être conditionné à son adhésion et aux efforts fournis. En tant que leader européen, la France doit donner l'impulsion.